

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
Règlement REACH (CE) n° 1907/2006

1- Identification de la substance / préparation et de la Société

Désignation commerciale: BICARBONATE DE SOUDE « la Droguerie écologique » Technique et Alimentaire.

Nom chimique : NaHCO₃

CODE : DO001, DO002, DO011, DO004

Utilisations : Multi-usages. Le bicarbonate de soude constitue un agent nettoyant, adoucissant, abrasif, désinfectant et anticalcaire. Utilisations en alimentation alimentaire.

Distributeur :

Nom / Raison Sociale: **Ecodis**
Adresse: ZA Kerboulard
56250 St Nolff FRANCE

Téléphone: 02.97.48.40.59
Télécopie: 02.97.45.50.14

N° d'appel d'urgence:
CENTRE ANTI-POISONS DE RENNES
ORFILA (national)

Téléphone: 02.99.59.22.22
Télécopie: 01.45.42.59.59

2- Identification des dangers

Le Bicarbonate de Soude ne présente pas de risques pour l'homme et l'environnement.
Substance non classée par la directive 67/548/CE.

3- Composition / information sur les composants

Numéro CAS	Nom du composant	%	Classification	Phrases R
144-55-8	Hydrogénocarbonate de sodium	100%	Aucune	Aucune

4- Premiers secours

Inhalation: Ecarter le sujet de l'ambiance empoussiérée, le faire moucher.

Contact avec les yeux: Rincer les yeux à l'eau courante pendant quelques minutes en maintenant les paupières largement écartées pour éliminer les particules du produit.

Ophthalmologue en cas de douleur persistante.

Contact avec la peau: Laver la peau avec de l'eau et du savon.

Ingestion: Faire rincer la bouche à l'eau fraîche, si le sujet est conscient. Ne pas faire vomir (risque d'inhalation bronchique), si nécessaire consulter un médecin.

5- Mesures de lutte contre l'incendie

Non inflammable
Non combustible

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser les moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

Moyens d'extinction inappropriés: Pas de réserves.

Risques particuliers: Produit ininflammable

Mesures de protection en cas d'intervention: La présence du produit n'entraîne pas de précautions particulières. Dégagements possibles en CO et CO₂ lors d'incendie.

Autres précautions: Néant.

6- Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles: Eviter le contact avec la peau ou par inhalation, port de gants et masque si nécessaire. Respecter les mesures de protection individuelle mentionnées aux § 7 et 8.

Méthodes de nettoyage : Collecter le produit à l'aide de moyens adéquats en évitant la formation de poussière. Mettre le tout dans un récipient fermé, étiqueté et compatible avec le produit. Nettoyer abondamment l'emplacement à l'eau. Pour l'élimination, se référer au § 13.

Précautions pour la protection de l'environnement: Eviter de déverser dans l'environnement (égouts, rivières, sols,...). Eviter tout mélange avec un acide dans les égouts (dégagement de CO₂). En cas de rejet massif dans le système aquifère prévenir les autorités compétentes.

7- Manipulation et stockage

Manipulation: Manipuler à l'écart des produits réactifs.

Stockage : Stocker dans un local sec, dans son emballage d'origine, fermé, à l'écart des produits réactifs.

Nature des emballages : Sacs kraft ou tube cartonné, matière plastique.

Autres informations : Eviter toute formation de poussières, et le contact avec les yeux la peau.

Matières incompatibles : Acides, fluor

8- Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Valeur limite d'exposition

Valeurs limites recommandées : 10 mg/m³ (poussières totales) et 5 mg/m³ (poussières respirables).

Mesures d'ordre technique : Aération des locaux. Prévoir une aspiration locale adaptée si risque d'émission. Appliquer les mesures techniques pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle.

Protection respiratoire : Masque anti-poussières de type P1 en cas d'empoussièrment important ou accidentel.

Protection des mains : Gants de protection lors de manipulations fréquentes ou prolongées.

Protection des yeux : Lunettes anti-poussières étanches, si empoussièrment.

Protection de la peau : Port de vêtements recouvrant tout le corps.

Mesures d'hygiène : Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Contrôle d'exposition liée à la protection de l'environnement : Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

9- Propriétés chimiques et physiques

Etat Physique : Solide. Poudre

Hygroscopicité : Produit très hygroscopique.

Couleur : Blanc.

Odeur : Inodore.

Taille moyenne : 10 - 300 µm (suivant grade).
Masse moléculaire : 84.01
Formule brute : NaHCO₃
pH en solution aqueuse : 8 (5 g/ 100 ml H₂O)
Propriétés comburantes : non comburant
Pression de vapeur : Non concerné.
Densité : Non précisé.
Hydrosolubilité : Soluble. 95.5 g/l, 20°C-127.2 g/l, 40°C
Point de fusion : 270 °C.
Point de décomposition : 50 °C.
Solubilité dans les solvants organiques : Insoluble.
Masse volumique du cristal : 2.2 kg/m³ (20°C).
Masse volumique apparente : 0.9 - 1.0 kg/m³ (produit non tassé - suivant grade).
Données complémentaires : Tendence au mottage (prise en masse) sous l'action de la chaleur et/ou en présence d'humidité

10- Stabilité et réactivité

Stabilité: Stable sous conditions recommandées d'utilisation et de stockage.
Conditions à éviter: Chauffer le produit au-delà de la température de décomposition (60°C).
Matières à éviter: Les acides.
Produits de décomposition dangereux: CO₂ et CO.

11- Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques :
Les contacts prolongés ou répétés avec la substance peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme.
Toxicité aiguë :
CL50 (rat - 4h) = 4220 mg/kg

12- Informations écologiques

Toxicité
POISSONS CL50 (96h) = 8250-9000 mg/l (Bluegill Sunfish)
DAPHNIES CE50 (48h) = 2350 mg/l (Daphnia magna)
Substances
Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur les substances.
Persistance et dégradabilité
Aucune donnée n'est disponible.
Potentiel de bioaccumulation
Non bioaccumulable.
Mobilité dans le sol
Produit s'infiltrant facilement dans les sols.
Compartiment cible du produit : eau
Résultats des évaluations PBT et vPvB
Aucune donnée n'est disponible.
Autres effets néfastes
Aucune donnée n'est disponible.
Réglementation allemande concernant la classification des dangers pour l'eau (WGK) :
WGK 1 (VwVwS vom 27/07/2005, KBws) : Comporte un danger faible pour l'eau.

13- Considérations relatives à l'élimination

Traitement des déchets: Traiter en conformité avec les réglementations locales et nationales. Consulter les bourses de déchets ou les centres de collecte pour un recyclage ou dissoudre dans l'eau. Neutraliser le produit avec un acide.

Traitement des conditionnements : Afin d'éviter les traitements, utiliser autant que possible un conditionnement navette réservé à ce produit, sinon rincer abondamment le conditionnement à l'eau et traiter l'effluent comme les déchets. Les conditionnements vidés et nettoyés peuvent être réutilisés en conformité avec les réglementations ou déposés dans une installation d'incinération ou de recyclage industrielle agréée.

14- Informations relatives au transport

N° ONU : Néant.

Non réglementé pour le transport ADR(route)/ RID(rail)- IATA/ICAO(air)- IMO/IMDG(mer).

15- Informations réglementaires

Etiquetage suivant réglementation UE

Lettre-code, symbole de danger	Néant
Phrases de risques	Néant
Phrases de sécurité	Néant

16- Autres informations

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. L'information donnée correspond à l'état actuel de la connaissance de notre fournisseur et de notre expérience du produit et n'est pas exhaustive. Elle s'applique au produit en l'état, conforme aux spécifications, sauf mention contraire. En cas de combinaisons ou de mélanges, s'assurer qu'aucun danger nouveau ne puisse apparaître. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur du produit de respecter l'ensemble des textes législatifs, réglementaires et administratifs relatifs au produit, à la sécurité, à l'hygiène et à la protection de la santé humaine et de l'environnement.